

COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

**Programme de crédit de taxes foncières agricoles  
La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches  
est satisfaite du dénouement**

***Saint-Georges, le lundi 6 février 2017 - À la suite de l'abandon annoncé de la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA), la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches s'est réjouie de la décision du nouveau ministre de l'Agriculture, M. Laurent Lessard.***

«Les productrices et producteurs agricoles de la région sont évidemment heureux du dénouement. M. Laurent Lessard était en mode solution et son ouverture a certainement contribué à dénouer l'impasse créée par son prédécesseur», de commenter M. Paul Doyon, président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.

Ce dernier poursuivait : «Au nom des 5750 entreprises agricoles de la Chaudière-Appalaches, je tiens à remercier les nombreuses municipalités et les clubs de motoneigistes et de quadistes qui nous ont appuyés. Je rappelle que nos deux demandes étaient simples : reporter l'application de la réforme du PCTFA et mettre en place une table de travail impliquant les instances concernées en vue de corriger, de façon durable, les problèmes liés à la taxation foncière agricole.»

Si la réforme du PCTFA a été mise de côté par le gouvernement, rien n'avait cependant été officialisé concernant cette table de travail au moment de rédiger ces lignes : «La fin de la réforme est une bonne nouvelle à court et moyen terme, mais à long terme, il faudra mettre en place une vraie réforme de la taxation foncière qui tienne compte de la réalité agricole», de spécifier M. Doyon. «Même si nous saluons le travail du ministre Lessard dans ce dossier, il y a encore beaucoup de travail à accomplir dans ce dossier, mais aussi dans d'autres comme l'Amélioration de la santé animale au Québec (ASAQ), la relève et le développement durable», de conclure le président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.

**À propos de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches**

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches regroupe et représente les 9175 producteurs agricoles propriétaires des 5750 fermes sur le territoire des 10 MRC de la région administrative de la Chaudière-Appalaches.

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches contribue à l'amélioration continue et durable de la qualité de vie de tous les producteurs agricoles et forestiers de la Chaudière-Appalaches, en agissant afin de promouvoir, défendre et développer leurs intérêts professionnels, économiques et sociaux. L'UPA est une organisation syndicale professionnelle, qui fonde sa raison d'être et son action sur les valeurs de respect de la personne, de solidarité, d'action collective, de justice sociale, d'équité et de démocratie.

[www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca](http://www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca)

- 30 -

Fédération de l'UPA de la  
Chaudière-Appalaches

2550, 127<sup>e</sup> Rue  
Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1  
418 228-5588 - 1 888-938-3872  
fpoulin@upa.qc.ca

